



## GEMRé

Gratuité pour tous les Engins Motorisés sur l'île de Ré  
1 A, Rue de Rompsay - 17139 Chagnolet  
Tél. 05 46 28 97 48 - [asso.gemre17@yahoo.fr](mailto:asso.gemre17@yahoo.fr)  
<http://gemre.wifeo.com/>

### GEMRé : communiqué de presse du 27 Août 2012

Notre association GEMRé, Gratuité pour tous les Engins Motorisés sur l'île de Ré, était présente ce vendredi 24 Août 2012 lors de la journée d'ouverture de l'université d'été du PS. Celle-ci est composée d'automobilistes et de motocyclistes.

Adhérents et sympathisants se sont relayés toute la journée devant l'espace Encan à La Rochelle (17) pour sensibiliser les participants aux conséquences de la mise en place du droit départemental de passage pour accéder sur l'île de Ré. Celui-ci a été présenté comme une écotaxe mais, n'est-il pas un péage ? Et ne prive-t-il pas certains du droit de circuler librement sur tout le territoire ?

La seule route départementale à péage en France est la RD 735 et elle dessert l'île de Ré. C'est un territoire Français et pourtant, pour y accéder par la route il faut payer !

Environ 800 flyers ont été distribués et nous avons rencontré de nombreuses personnalités politiques à qui nous avons exposé notre demande à savoir :

- la gratuité pour les milliers de personnes qui se rendent chaque jour sur l'île afin de faire fonctionner la vie locale ;
- la gratuité pour toutes les personnes qui ont de la famille sur l'île ;
- la gratuité pour toutes les personnes qui possèdent un bien sur l'île ;
- et par conséquent la gratuité pour tous.

Nous avons pu rencontrer des ministres : Rama Sall - Laurent Fabius - Fleur Pellerin - Harlem Désir - Manuel Valls et également des députés dont M. Nicolas BAYS, député de la 12<sup>ème</sup> circonscription du Pas De Calais, qui a signé notre pétition, des conseillers généraux et régionaux dont François MACAIRE, vice président du conseil régional de Poitou-Charentes et maire adjoint de la ville de Poitiers et des élus locaux dont M. Jean-François Fontaine, conseiller municipal à la ville de La Rochelle avec qui nous avons pu échanger assez longuement.

**TOUS sont unanimes pour dire qu'il N'EST PAS NORMAL de faire payer des citoyens qui vont chez eux ou vont rendre visite à leur famille ou vont travailler.**

Plus de 150 signatures ont été recueillies lors de cette journée et notre association dispose, à ce jour, de plus de 1 000 nouvelles signatures que nous allons pouvoir remettre aux élus Rhétais.

De prochaines actions sont en cours de préparation.

Le bureau GEMRé